

# INFOS MOUCHE



Réalisé et imprimé par nos soins

## Le Mot du Président



Enfin une section mouche vient de voir le jour sur Nogent . Après les différentes obligations administratives, nous allons pouvoir commencer à travailler.

Un règlement a vu le jour. Une charte de bonne conduite a été faite.

Des travaux d'égagements ont commencé.

Enfin pour nous rejoindre il suffit de faire parvenir un bulletin d'adhésion au président accompagné d'une cotisation de 10 € .

Savoir faire entendre sa voix de moucheur c'est savoir exister.

### Avis aux Amateurs !

Un logo de la section pourrait voir le jour.

Si des idées étaient lancées elles seraient les bienvenues.

Alors à vos crayons, claviers, et merci de nous envoyer vos chefs d'œuvres.

## PROJET OMBRE

Le Groupement des AAPPMA du Pays Perche avec le soutien de l'AAPPMA de Nogent le Rotrou et l'appui technique de la Fédération de pêche d'Eure et Loir, porte un projet d'une grande importance pour la préservation des milieux aquatiques et la promotion du loisir pêche.

Ce projet vise en premier lieu la restauration de la rivière l'Huisne sur un linéaire de près de 16 kms sur les communes Euréliennes de Nogent le Rotrou et Margon. Ornaises ensuite, sur les communes de Condé sur Huisne , Condeau et Mâle. L'ensemble des parcours sont gérés par

l'AAPPMA « La Nogentaise ». En second lieu, le projet porte également sur la protection de l'Ombre commun. L'Huisne abrite la seule population fonctionnelle en région Centre, laquelle rencontre depuis quelques années des difficultés pour se reproduire. Le projet consiste à tenter de lui redonner de bonnes conditions de vie et d'habitat afin de favoriser sa reproduction et ainsi pérenniser cette espèce dans l'Huisne.

Un rapport d'étude élaboré à partir de l'expertise technique de la fédération de pêche a défini les différentes actions à mener :

-Restauration des frayères à Om-

bres, travaux de décolmatage du substrat

-Renaturation du milieu, les berges notamment

-Aménagements halieutiques

-Signalétique et communication

A l'issue de la réalisation de ces différentes étapes, ce magnifique et exceptionnel parcours de pêche qui régale particulièrement les pêcheurs à la mouche, devrait obtenir le label « Passion » de la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Plus d'infos : [www.groupementpecheduperche.com](http://www.groupementpecheduperche.com)

## LA FAUNE ET LA FLORE DE L'HUISNE

L'hiver correspond à la période de reproduction de truites. Après les travaux de décolmatage effectués, les membres de la section mouche « la Nogentaise » étaient pressés de voir les effets de nos actions. Nous nous sommes rendus sur les bords de l'Huisne pour repérer les zones de frai. Lors du frai, la

truite femelle creuse un trou dans le substrat pour y déposer ses œufs, cela fait apparaître une zone claire qui se démarque par rapport au fond de la rivière. Plusieurs frayères ont été repérées sur l'Huisne et sur la Ronne. Ces frayères sont signalisées par des panneaux sur la berge et des piquets dans l'eau, il faut y faire

attention et surtout ne pas marcher dessus afin de protéger les alevins s'y trouvant encore.



## Jeunes

Les jeunes se verront donner des cours de montages de mouches régulièrement au plan d'eau de la borde à Margon. Cela a déjà commencé le 25 septembre dans le cadre des APN. Prochaine après midi de programmée, le 12 février 2014. Enfin nous étudions la possibilité de donner un cours pendant les vacances de la tous-saint. Laurence Leduc se charge d'étudier cette perspective.

## Moins jeunes

Les séances de montage de mouches auront lieu tous les deuxièmes samedi de chaque mois d'hiver soit de octobre à avril.

Ils seront donnés le samedi matin à 10h00 au siège social de l'AAPPMA la Nogentaise, rue saint Anne.

Une sortie réservoir est envisagée . Si des personnes étaient intéressées elles sont priées de se faire connaître auprès du président de la section mouche.